

RESTAURANT SCOLAIRE D'AVULLY

Tarifs et modalités financière - année scolaire 2026-2027

Le prix d'un repas est fixé à CHF 8.90*

	Tarifs pour une semaine	Tarifs pour quatre semaines
1 jours par semaine	8.90	35.60
2 jours par semaine	17.80	71.20
3 jours par semaine	26.70	106.80
4 jours par semaine	35.60	142.40

ou à l'aide de bulletins de versement (avec frais).

Le montant du premier paiement avant la rentrée scolaire doit couvrir le prix des repas d'un mois. Les versements suivants devront être suffisants pour que le solde à disposition soit toujours supérieur ou égal au coût de 5 repas, par enfant.

* Ce prix ne comprend pas la prise en charge de l'enfant par le parascolaire ; cette dernière prestation est facturée séparément et trimestriellement par le GIAP.